

Industrie verte toujours lacunaire



Une industrie respectueuse de l'environnement est nécessaire pour atténuer les dommages environnementaux causés par les activités industrielles

EDUCATION



Campus Buhumuza

Quand l'irrégularité du prêt-bourse gâche la vie des étudiants (page 2)

ENTREPRENEURIAT



Buganda

L'insuffisance de l'électricité freine l'innovation (page 6)

SOCIETE



Cankuzo

Un léger mieux pour les anciens enfants en situation de rue (page 8)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Rien que la rigueur



Mélance Maniragaba Rédacteur en chef adjoint

Des mesures barrières ont récemment été édictées pour éviter la propagation du virus contagieux, la variole du singe, Monkeypox (Mpx). Malheureusement, un malheur ne vient jamais seul.

En mairie de Bujumbura, dans la capitale économique, Mpx devient une menace au moment où les citoyens, qui peinent à subvenir à leurs besoins quotidiens, ont également des difficultés à trouver de l'eau potable. Cela sans oublier qu'ils viennent de passer des jours et des nuits dans une pénurie répétitive de carburant.

Les comportements pour faire face au Mpx ne diffèrent pas de ceux qui étaient nécessaires pour faire face au Covid-19. Avec ce dernier, les citoyens se réfugiaient par exemple dans la prise de thé agrémenté de gingembre. Ce qui apaisait les esprits. Mais quel remède pourrait nous calmer face à ce

virus hautement contagieux ? Rien d'autre que la rigueur.

Parmi les mesures de prévention pour freiner la propagation du Mpx, citons le fait d'éviter des contacts corporels. Aujourd'hui, avec le manque de bus de transport en commun, les contacts corporels entre les passagers restent inévitables, depuis les files d'attente jusqu'au débarquement. Il arrive que ces derniers se poussent, sans se soucier de la maladie ou du mauvais chargement. Il suffit de trouver un millimètre de surface pour se tenir debout. Le reste, on s'en fiche. Il en va de même pour les bus faisant le transport en commun à l'intérieur du pays.

Les kits de lavage aux arrêts-bus sont également problématiques. Les associations des transporteurs qui les géraient au temps du Covid-19 ont été recadrées. Ce qui soulève des questions sur ceux qui les installeront et les alimenteront en eau potable.

La pénurie d'eau potable est aussi un obstacle majeur pour ceux qui cherchent à se protéger contre le Mpx, rendant le lavage régulier difficile. La Régideso, la seule institution étatique chargée de la distribution d'eau potable, pourrait-elle satisfaire les besoins des nécessiteux ? L'impossible n'existe pas si la volonté est là.

Ce qui est déplorable, c'est que le délestage de l'eau est fait de manière inéquitable selon les quartiers. Pire encore, certains techniciens de la Régideso pourraient manipuler les vannes en faveur des quartiers ou des rues qui les auraient intéressés. Nous proposons donc à la Régideso d'afficher des horaires de distribution de l'eau et les contacts des responsables en cas d'incompatibilité, afin de savoir à qui attribuer la responsabilité.

Les mesures viennent d'être prises. Face aux problèmes existants, il est essentiel d'être rigoureux pour éviter le pire.

EDUCATION

Campus Buhumuza : Quand l'irrégularité du prêt-bourse gâche la vie des étudiants

Des étudiants du campus Buhumuza se plaignent de ne pas avoir reçu leur prêt-bourse depuis environ six mois. La représentation étudiante indique qu'ils vivent un calvaire en raison de cette irrégularité et de la hausse des prix sur le marché. De plus, après quatre ans d'existence, ce campus souffre également du manque d'équipements



Les étudiants du campus Buhumuza indiquent qu'ils vivent dans les conditions difficiles

Bien que le Gouvernement du Burundi ait récemment annoncé une augmentation du prêt-bourse pour tous les étudiants de l'Université du Burundi, certains étudiants du campus se lamentent de ne pas avoir reçu un centime depuis six mois pour assurer leur survie. Les plaintes sont exprimées par Fulgence Korimana, vice-représentant des étudiants dans cette institution académique : « Nous sommes ravis de la décision d'augmenter ce montant, mais quelle est l'importance de cette augmentation si les étudiants doivent passer cette période sans recevoir un sou pour survivre ? » se demande-t-il. Selon lui, ce qui est décourageant, c'est que la

régulation se fait en tranches.

Il indique que chaque fois que cette question est soulevée auprès des organes chargés de la gestion du prêt-bourse des étudiants, la réponse reste toujours la même : « Le processus est en cours de traitement. »

« Les organes chargés de la gestion du prêt-bourse semblent oublier que la majorité des étudiants viennent de familles à faibles revenus et que nous sommes loin de notre famille », déclare E.K., une étudiante du campus Buhumuza. Elle ajoute que rares sont les étudiants qui redoublent leur année et qui osent revenir pour suivre les cours dans cette institution. Néanmoins, elle indique que l'absence d'un guichet de BCB ne perturbe pas les transactions car les retraits s'effectuent par Lumicash ou Ecocash.

Pour rappel, les étudiants de l'Institut d'administration et de cartographie vivent dans des « homes » universitaires gérés par des particuliers. L'université paie les logements des étudiants à raison de 10 000 FBu par mois et par étudiant. Les frais de loyer sont à la charge de

l'étudiant. Par ailleurs, il doit gérer les « 43 000 FBu » restants après le prélèvement du loyer, ainsi que ceux de l'eau et de l'électricité. L'étudiant doit alors s'arranger pour couvrir tous ses besoins avec ce montant.

La hausse des prix sur le marché empire la situation

« Nous vivons une vie difficile comme nos camarades de la capitale économique. La hausse des prix des produits alimentaires nous affecte tous, que ce soient les étudiants de Bujumbura ou ceux de l'intérieur du pays », explique D.N., un autre étudiant de l'Institut d'administration et de cartographie Foncière (IACF), rencontré le mois dernier dans l'une des résidences universitaires gérées par des particuliers.

Cet étudiant en fin de cycle raconte que le seul atout pour les étudiants de cette institution bilingue est qu'ils peuvent bénéficier d'un logement depuis la première année du baccalauréat, moyennant un prélèvement de 10 000 FBu à la source. « Nous souffrons comme les autres », fait-il savoir, avant d'ajouter

que la situation s'est récemment aggravée. « Au début de notre cycle en 2021, un sac de charbon de 9 000 FBu pouvait durer tout un mois, mais aujourd'hui, pour obtenir le même sac de charbon, il faut entre 25 000 et 30 000 FBu. Cela signifie que nous restons avec seulement 20 000 FBu pour couvrir tous nos besoins pour le mois : nourriture, vêtements, syllabus, mégabits », explique-t-il.

Ces étudiants s'inquiètent de la volatilité des prix des produits alimentaires sur le marché, au point de ne voir aucun avantage à la récente décision d'augmenter le prêt-bourse. « La mesure d'augmenter le prêt-bourse n'est pas mauvaise en soi. Le problème est que notre argent perd de sa valeur de jour en jour. Les prix des haricots, du riz, et de la farine de maïs ou de manioc, qui sont les aliments de base des étudiants de l'UB, ne cessent d'augmenter, rendant cette somme insuffisante », déplore E.K., une étudiante en deuxième année de baccalauréat, qui rappelle que les prix sont actuellement insupportables. Ils proposent la mise en place de restaurants universitaires.

Après quatre ans d'existence, le campus souffre du manque d'équipements

Notre ressource à Cankuzo indique que les étudiants du campus Buhumuza se heurtent à un manque d'équipements, notamment de

matériel didactique et d'ordinateurs pour faciliter la recherche dans cette institution académique. « Nous sommes une communauté d'environ 600 étudiants, mais le nombre d'ordinateurs fonctionnels est estimé entre 15 et 20, ce qui limite les possibilités de recherche des étudiants et impacte négativement la qualité de l'enseignement », indique M. Korrimana. De plus, un faible accès à Internet aggrave la situation.

Les étudiants déplorent également l'absence d'appareils indispensables pour la cartographie et l'aménagement du territoire à cette université. Par conséquent, ils doivent les louer à l'ETP de Gitega, et les étudiants manquent de temps pour les travaux pratiques nécessitant ces équipements.

Situé dans la province de Cankuzo, le campus Buhumuza est l'un des campus de l'Université du Burundi. Inauguré en 2020 dans le cadre de la décentralisation de cette université publique, il abrite l'Institut d'administration et de cartographie foncière. La première promotion de cet institut sera diplômée cette année.

Méchaël Tuyubahe

BurundiEco
Hébdomadaire socio-économique gratuit

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design Imprimerie

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi

Directeur de publication et Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :

Mélance Maniragaba

Service commercial :

+257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 06 septembre 2024

Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2873	2919
Euro	3193	3245
Shi. Kenyan	22,3159	22,6758
Shi. Tanzanien	1,0563	1,0733
Shi. Ougandais	0,7729	0,7853
Fr Rwandais	2,1569	2,1917

Les industries exhortées à embrasser une économie verte

Malgré des initiatives de valorisation des déchets, l'économie n'est pas encore entièrement verte. Un expert national des polluants organiques persistants informe qu'une véritable industrie verte nécessite une synergie efficace, une bonne coordination et un cadre approprié, tant politique que technique



Jérôme Karimumuryango, coordonnateur national du projet GPDEC : « Une véritable industrie verte doit s'appuyer sur une synergie, une coordination ainsi qu'un cadre approprié, tant politique que technique. »

L'industrie verte, désignée comme économie verte fait référence à des activités économiques visant à atténuer l'impact environnemental négatif lié à la production industrielle. Sous le thème « Une industrie verte pour une économie circulaire : Solution pour des emplois décents pour les jeunes et les femmes du Burundi », Jérôme Karimumuryango, expert national des polluants organiques persistants (POPs) et coordonnateur national du projet GPDEC (Gestion des Produits Chimiques et des Déchets dans le cadre d'une Economie Circulaire au Burundi), a souligné que l'économie verte répond à des enjeux majeurs de la société. C'était lors de son exposition du 5 septembre 2024, dans le cadre du Salon industriel, édition 2024, à l'hôtel Source du Nil.

Certaines personnes ont déjà pris des initiatives de valorisation des déchets, telles que l'utilisation des déchets ménagers et végétaux pour la production de compost,

de charbon vert et de biogaz. Les déchets plastiques sont utilisés pour fabriquer des pavés et divers objets de décoration, tels que des colliers et des boucles d'oreilles. De même, les papiers usagés servent à créer différents articles décoratifs. Toutefois, selon Karimumuryango, ces initiatives, bien qu'importantes, ne constituent pas à une économie verte, mais relèvent plutôt d'interventions individuelles,

familiales ou associatives.

Il est essentiel de revenir à la définition du terme « industrie verte », qui englobe l'ensemble des activités économiques organisées. Dans cette optique, une véritable industrie verte doit s'appuyer sur une synergie, une coordination ainsi qu'un cadre approprié, tant politique que technique, souligne-t-il.

Comment favoriser la création d'une industrie verte

La participation active des décideurs, tant du secteur public que du secteur privé, est importante pour établir une industrie verte. Selon M. Karimumuryango, il est essentiel de tirer parti des atouts et des opportunités disponibles. Il est également nécessaire que les décideurs révisent le cadre des politiques d'industrialisation ainsi que les outils associés afin de les aligner et de les adapter à une industrie verte et à une économie circulaire.

Par ailleurs, une mise à jour de la réglementation et de la législation s'avère nécessaire pour s'assurer qu'elles soient compatibles avec cette nouvelle industrie. Des mesures incitatives doivent également être mises en place pour encourager les opérateurs économiques à investir dans le secteur, tout en facilitant l'accès au financement pour les investissements dans une industrie verte et pour les technologies appropriées.

En complément, le secteur public et le secteur privé devraient œuvrer pour renforcer les capacités techniques et managériales des parties prenantes de l'industrie verte. Cela pourrait passer par l'élaboration d'un « document de partenariat public-privé », précisant les rôles et la place de chaque acteur dans l'industrie. Il est également important de promouvoir la recherche en matière d'industrie verte et d'encourager les échanges d'informations entre chercheurs et investisseurs dans ce domaine.

Une industrie verte, un levier pour des emplois décents pour les jeunes et les femmes

Selon Karimumuryango, la politique nationale d'industrialisation offre des opportunités significatives pour la création d'emplois décents, notamment pour les femmes et les jeunes. Au cœur de cette démarche se trouve l'agro-industrie, qui englobe divers secteurs tels que l'agro-alimentaire, le textile et l'habillement, ainsi que l'industrie des cuirs et des peaux et celle du bois.

Cette dynamique pourrait permettre de générer des emplois décents tout au long de la chaîne de valeur, depuis la ferme et la plantation jusqu'au produit fini destiné aux consommateurs. Cela inclut des secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, l'innovation technologique, ainsi que le recyclage et la réutilisation des déchets.

Par ailleurs, l'industrie manufacturière joue un rôle clé, notamment à travers les secteurs du cosmétique et de la pharmacologie biologique, de l'assemblage, ainsi que de l'industrie chimique. La création d'emplois dans ce domaine repose avant tout sur la maîtrise des trois piliers du « Green manufacturing » : la gestion des déchets, l'utilisation efficiente de l'énergie et la préservation de l'eau.

Jonathan Nzoyibonera

SALON INDUSTRIEL

Et si on promouvait le « Made in Burundi » ?

La concurrence extérieure et la difficulté d'accéder aux marchés locaux et internationaux sont, entre autres, les défis auxquels font face les industries naissantes au Burundi. Cela a été évoqué par les jeunes entrepreneurs rencontrés lors des expositions organisées dans le cadre de la 6^{ème} édition du Salon Industriel, qui se tient à l'hôtel Source du Nil de Bujumbura du 4 au 7 septembre 2024. Le ministère en charge de l'industrie appelle les industriels burundais à collaborer afin de minimiser les importations.



La concurrence extérieure est l'un des grands défis qui hantent le secteur industriel.

qui hantent ce secteur au Burundi. Parmi eux, Fabrice, un artiste qui fabrique et vend différents produits au Musée vivant de Bujumbura, a souligné que la plupart des Burundais ont du mal à acheter les produits fabriqués localement. « Ce que nous produisons est de qualité supérieure ou égale à ceux en provenance des pays voisins, malheureusement, ils ne sont pas

préférés par nos concitoyens », a-t-il expliqué.

Bella Ahezagiye, partage ce sentiment. « Les Burundais te diront toujours que tes produits sont chers, mais n'hésiteront pas à acheter un produit similaire à double prix, pourvu qu'il soit importé », a-t-elle ajouté. Elle déplore que ce manque de solidarité pousse même les rares

jeunes qui osent entreprendre à travailler à perte.

Un accès au marché international toujours difficile

Comme le racontent ces jeunes entrepreneurs, les foires, qui sont leurs uniques occasions de faire connaître leurs produits au niveau local, ne sont pas fréquentes. « De telles occasions sont rares, pourtant, elles nous permettent de nous rassembler avec d'autres entrepreneurs œuvrant dans les mêmes domaines que nous et d'échanger des expériences », explique Fabrice.

Il précise qu'ils peinent toujours à accéder aux marchés internationaux. Il suggère de donner la chance aux entreprises naissantes de vendre leurs produits dans les foires organisées à l'étranger. « Faute de moyens financiers pour participer physiquement, nous sommes parfois obligés d'envoyer nos produits lorsque des foires internationales sont organisées. Mais comme vous le savez, personne ne vend mieux un produit que son fabricant », ajoute-t-il.

Et si on valorisait le Made in Burundi ?

Lors de son allocution à la deuxième journée, marquant le lancement officiel des activités, M. Juvénal

Sakubu, président de l'Association des Industriels du Burundi, a exhorté le gouvernement à privilégier les entreprises nationales dans le cadre de la promotion du « Made in Burundi ».

« Je ne vois pas pourquoi une entreprise opérant ici au Burundi importerait des étiquettes ou des couvercles, par exemple, alors qu'il existe des entreprises burundaises qui les fabriquent », fait savoir Mme Christine Niragira, secrétaire permanente au ministère en charge de l'Industrie. Elle a suggéré aux industriels de travailler en synergie afin qu'aucune entreprise n'importe un produit disponible localement. Selon elle, cela permettrait de faire face à la concurrence extérieure et de minimiser les importations, réduisant ainsi la sortie de devises.

Ce Salon Industriel a été organisé par l'Association des Industriels du Burundi (AIB), en partenariat avec le ministère en charge de l'Industrie, la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), l'Agence de Développement du Burundi (ADB) et Trade Mark Africa. Il a été sponsorisé par diverses entreprises telles que Hope Design, Brarudi, Rudi Paints, Savonor, etc.

Florence Inyabuntu

Industrie verte, utile mais non favorisée au Burundi

Il n'y a pas de mesures incitatives pour favoriser la promotion de l'industrie verte au Burundi. Les services de l'OBR expliquent que les mesures incitatives disponibles sont celles prévues par le code des investissements et sont appliquées à tous les investisseurs. Pourtant, les industriels expriment que la mise en place des avantages fiscaux spécifiques à l'industrie verte pourrait encourager les investisseurs du secteur



Des pavés obtenus à travers la recyclage des déchets au Burundi.

« Il n'y a pas des avantages fiscaux spécifiques à l'industrie verte au Burundi », explique Stany Ngendakumana le porte-parole de l'office Burundais des Recettes au cours de sa présentation du thème : le civisme fiscal des entreprises Burundaises. Les incitations fiscales sur l'industrie verte dans le 6ème édition du salon industriel organisé par l'Association des Industriels du Burundi (AIB)

Ce cadre de l'OBR montre que l'industrie verte bénéficie des avantages fiscaux déterminés par le code des investissements du Burundi et que ces derniers concernent toutes les sociétés commerciales en général. « Le code des investissements est clair, il précise les investisseurs qui reçoivent des avantages fiscaux »

Le rôle de l'OBR et l'ADB dans la promotion d'une industrie verte est d'une importance capitale

Les intervenants ont voulu savoir pourquoi l'OBR en tant que conseil du gouvernement en politique fiscale n'intervient pas dans la mise en place des incitations fiscales en faveur de l'industrie verte du moment qu'elle est d'une importance capitale dans la création de l'emploi pour les femmes et les jeunes mais aussi pour protéger l'environnement. C'est le cas de Francis Muhirwa, le Directeur des relations publiques à la Brarudi qui a voulu savoir le rôle de l'OBR et de l'ADB dans la promotion de l'industrie verte ou «Green industry» : «N'y a-t-il pas moyen de mettre en place des incitations

fiscales pour les industries qui font le traitement des déchets ou le recyclage afin d'encourager les investisseurs de l'industrie verte ?», s'interroge M. Muhirwa avant de montrer qu'il y a une taxe environnementale pour chaque personne qui importe un véhicule de plus de 10 ans pour décourager ceux qui polluent l'environnement. L'idée derrière cette question est que les entreprises qui investissent dans l'industrie verte ou qui mettent en place des stratégies de réduction de la pollution de l'environnement ont besoin d'encouragement de la part du gouvernement.

Répondant à cette question, Stany Ngendakumana explique que la mission principale de l'OBR est la collecte des impôts. Toutefois, il fait savoir qu'au cas où les industriels ne sont pas insatisfaits de l'état des

lieux de la mise en place de l'industrie verte au Burundi, ils peuvent formuler les recommandations à l'issue de cette 6ème édition du salon industriel pour plaider que les décideurs puissent améliorer les lois et la réglementation régissant l'économie verte. « Nous avons exposé sur ce que dit le code des investissements, c'est ce code qui régit les investissements actuellement », déclare-t-il. « L'OBR ne n'accorde pas des avantages mais exécute les offres fournies par les organes publics qui assurent la gestion des investisseurs »

Quid des lois qui régissent les avantages fiscaux

Selon Ngendakumana, ceux qui bénéficient des avantages fiscaux sont des entreprises de trois catégories en l'occurrence toutes les sociétés commerciales quelles que soient leurs formes des investissements dont les projets sont jugés éligibles aux avantages prévus par l'article 17 de la loi n° 1/19 du 17 Juin 2021 portant modification de la loi n°1/24 du 10 Septembre 2008 portant code des investissements du Burundi. Il indique que ces entreprises sont gérées par l'Agence de Développement du Burundi (ADB).

Une autre catégorie des entreprises qui bénéficient des avantages fiscaux sont des sociétés commerciales quelles que soient leurs formes juridiques dont les projets sont jugés éligibles au régime de zone Franche et sont régis par la loi n°1/015 du 31 juillet 2001 portant révision du Décret-loi n°1/30 du 31 Août 1992 portant création d'un

régime de zone franche au Burundi.

« Les investisseurs relevant de la Zone Franche sont gérés, non pas par l'ADB, mais par le ministère ayant le commerce dans ses attributions » précise-t-il dans sa présentation. Et d'ajouter : « Ils bénéficient des certificats de Zone Franche et les avantages qu'ils obtiennent sont prévus par les articles 17 à 20 de la loi régissant la zone Franche »

La troisième groupe d'investisseurs qui bénéficie des avantages fiscaux sont surtout ceux-là qui se sont constitués sous forme de Coopérative. « Les mesures incitatives sont garanties pour celles opérant dans les secteurs agro-alimentaire, l'artisanat, l'éducation et la santé » explique M. Ngendakumana.

La gestion de ces coopératives est effectuée par l'Agence nationale de Régulation des sociétés coopératives (ANACOOP) et les avantages fiscaux sont prévus par l'article 91 de la Loi n°1/12 du 28 juin 2017 régissant les Sociétés Coopératives au Burundi.

Selon l'ADB, l'industrie verte est l'ensemble de la production et du développement industriels qui ne se font pas au détriment de la santé des écosystèmes naturels ou des êtres humains. Elle est conçue pour intégrer les considérations environnementales, climatiques et sociales dans les opérations des entreprises.

Méchaël Tuyubahe

ENVIRONNEMENT

Art in life de Rumonge à l'œuvre pour valoriser les déchets papier

Le centre Art in life de Rumonge utilise les déchets papier comme matière première pour créer une variété de sculptures. Ces déchets, souvent sous-estimés permettent aux artistes de réaliser des créations aussi diverses que des formes humaines, végétales... Cependant, l'espace de travail limité et l'absence de machines pour broyer les papiers et sécher les produits représentent des obstacles à leur activité



Le centre Art in life de Rumonge s'efforce de valoriser les déchets papier en les transformant en œuvres d'art.

multitude d'objets, qu'ils soient petits ou grands, selon les demandes de nos clients, en utilisant l'argile des déchets papier et notre expertise », affirme Bindabiye. Toutefois, l'espace de travail limité et l'absence de machines pour broyer les papiers et sécher les produits constituent un blocage à leur activité.

Pour lui, il est important de ne pas incinérer les papiers usagés, car même les cendres qui résultent de cette opération n'ont guère d'utilité. Le centre Art in life essaie

de collecter ces papiers dans divers endroits, ce qui leur permet non seulement de générer des revenus, mais contribue également à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets.

Collecter les déchets papier, une tâche difficile

Obtenir des déchets papier n'est pas une tâche aisée pour le centre Art in life. « La manière dont nous collectons les papiers est particulièrement difficile. D'une

part nous en achetons et d'autre part nous les cherchons dans divers bureaux ou secrétariats publics », indique M. Bindabiye. Une fois les déchets papiers collectés, ils sont transformés en argile, qui sert à la fabrication d'une variété d'objets sculptés, précise-t-il.

Le responsable du centre souligne que même lorsqu'ils réussissent à trouver des déchets papier, les quantités restent limitées, en partie parce que les lieux de collecte sont parfois vides. De plus, lorsqu'ils se rendent dans les bureaux pour en demander, les employés émettent souvent des doutes sur l'usage de ces déchets, les obligeant à justifier leur utilisation.

Existence des obstacles

La création d'objets variés à partir d'argile de papier se heurte à de nombreux obstacles, selon M. Bindabiye. « Broyer les papiers n'est pas une tâche facile, ce qui complique notre travail. Le processus demande beaucoup de temps et nous sommes également obligés d'attendre longtemps avant d'obtenir des sculptures », explique-t-il. Pour améliorer leur production, le centre a besoin d'une machine capable de broyer les papiers.

Un autre défi majeur réside dans l'espace de travail limité. « Lorsque nous terminons la fabrication de nos objets, le séchage devient un problème, car notre petit espace

rend difficile la production d'un grand nombre de sculptures. Nous manquons d'endroits adéquats pour les faire sécher », poursuit Bindabiye. Cette situation entraîne des délais prolongés pour l'obtention de la production de sculptures, surtout pendant la saison des pluies.

Pour lui, ce centre a besoin d'une machine permettant d'accélérer le séchage des œuvres afin d'améliorer considérablement leur efficacité. Cela leur permettrait non seulement de produire davantage, mais aussi de répondre plus rapidement à une forte demande.

Un appui est requis

« Si le gouvernement nous offre le plus grand espace et si des personnes ou des organisations peuvent nous venir en aide, nous pourrions acquérir des machines qui faciliteraient nos activités », indique Bindabiye. Cela pourrait nous permettre d'augmenter notre capacité à produire un grand nombre de sculptures de qualité et à satisfaire notre clientèle, tout en respectant les délais de production en fonction des commandes, ajoute-t-il. Parmi leurs objectifs, ils envisagent la création d'un musée d'art à Rumonge.

Jonathan Nzoyibonera

One Acre Fund Tubura : Pour un avenir économique prospère des ménages

La situation économique des bénéficiaires des intrants agricoles et des autres produits de première nécessité octroyés à crédit par l'ONG One Acre Fund Tubura ne cesse de s'améliorer. L'une d'entre eux, Alphonsine Nduwimana, témoigne de ses progrès depuis qu'elle fait partie de ceux-ci



Grâce aux recettes collectées de la vente des surplus de la récolte agricole, Mme Nduwimana a déjà acheté une vache et quatre chèvres.

Alphonsine Nduwimana, 55 ans, mère de 7 enfants, résidant dans la commune de Muramvya, province de Muramvya, bénéficie du soutien de Tubura depuis 2014. Responsable d'un groupement encadré par cette ONG, Nduwimana explique que depuis qu'elle a commencé à tirer profit des projets de Tubura, sa situation économique s'est réellement améliorée. Elle observe que son premier bénéfice remarquable s'est manifesté dans la production agricole.

Chaque saison, elle reçoit à crédit des engrais chimiques, des semences sélectionnées, etc., de la part de Tubura. « Avant d'adopter les bonnes pratiques agricoles enseignées par Tubura, notre récolte ne suffisait que pour couvrir la consommation mensuelle. Aujourd'hui, nous avons une production agricole suffisante pour notre alimentation, avec un surplus prêt à être vendu. Cela nous aide à résoudre certains problèmes financiers de notre ménage », explique-t-elle.

Grâce aux recettes collectées de la vente des surplus de la récolte agricole, dit-elle, la famille a déjà

acheté une vache et quatre chèvres.

« Nous prévoyons également de remplacer la toiture de la maison, actuellement en tuiles, par des tôles », ajoute-t-elle.

Les foyers en pleine expansion

En plus des intrants agricoles, cette cultivatrice a reçu de l'ONG divers produits de qualité, tels que des lampes à énergie solaire, des houes, trois téléphones portables, des bâches pour le séchage des récoltes et des plants d'arbres agroforestiers.

Ces produits obtenus à crédit auprès de Tubura sont essentiels pour elle. « J'avais tellement besoin d'un téléphone portable. Pour appeler mes proches, je devais utiliser celui du voisin. De même, pour m'envoyer de l'argent via Lumicash, on devait

obligatoirement passer par le téléphone d'une autre personne », déplore-t-elle.

Mme Nduwimana a également bénéficié des lampes à énergie solaire distribuées par Tubura. « J'ai une lampe portable et une autre avec quatre ampoules pouvant être installées dans quatre pièces. L'une de ces ampoules est équipée d'un détecteur de mouvement pour la sécurité. Ce qui a sensiblement réduit les vols nocturnes », témoigne-t-elle.

Actuellement, quatre de ses sept enfants sont scolarisés. Elle raconte les difficultés rencontrées avant l'octroi de ces lampes. « Pour réviser leurs cours le soir, ils utilisaient soit l'éclairage par bobèche, soit une bougie », se souvient-elle. « Mais avec ces lampes reçues de Tubura, la cadette, qui est

en septième année, a pu étudier dans de meilleures conditions. Pendant les examens, elle se levait tôt pour réviser ses cours », se réjouit-elle.

Mme Nduwimana a également bénéficié d'une bâche pour bien sécher ses récoltes agricoles, ainsi que de sacs pour leur conservation.

Tubura s'aligne à la vision 2040-2060 du pays

David Bizimana, chargé des relations locales chez One Acre Fund Tubura se réjouit des progrès réalisés par les agriculteurs encadrés par cette ONG. « Le fait qu'ils remboursent à temps les crédits contractés et que leurs doléances incluent souvent des demandes de marchés d'écoulement montre qu'ils ne travaillent pas à perte », déclare-t-il. M. Bizimana salue la bonne collaboration entre Tubura et ses bénéficiaires, précisant que Tubura reste toujours à l'écoute des agriculteurs pour répondre à leurs doléances. Cela grâce à un numéro vert mis à leur disposition.

Selon lui, l'objectif de Tubura est en adéquation avec la vision du Burundi : « devenir un pays émergent d'ici 2040 et un pays développé d'ici 2060 ». Le but de cette ONG est de faciliter aux agriculteurs l'augmentation de la production et l'amélioration de l'économie de leurs ménages.

Dans la mise en œuvre de ses projets, Tubura collabore étroitement avec le Ministère en charge de l'agriculture, celui en du développement communautaire et celui en charge des relations extérieures. Ces ministères sont impliqués dès la phase de planification annuelle des activités de Tubura et participent également

à l'exécution des projets. Ensemble, les agents de Tubura et ceux de ces ministères effectuent des descentes sur le terrain pour évaluer la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, la distribution des intrants, etc. Lors des évaluations, les agents de ces ministères constatent également les résultats de la production. M. Bizimana souligne par ailleurs que les field officers de Tubura, présents sur toutes les collines d'intervention de l'ONG, travaillent en collaboration avec les moniteurs agricoles.

A Muramvya, le nombre de bénéficiaires est passé de 418 à plus de 300 000. Dans cette province, cette ONG a déjà créé 100 emplois pour les contractuels et de nombreux autres pour les journaliers. La saison passée, Tubura a octroyé à ses bénéficiaires plus de 115 000 tonnes d'engrais et plus de 5 millions d'arbres agroforestiers.

One Acre Fund (OAF), connu sous le nom de Tubura au Burundi, est opérationnel dans le pays depuis 2012. Cette organisation soutient les petits exploitants agricoles pour augmenter leurs rendements en fournissant des intrants agricoles tels que l'engrais, les semences améliorées, la chaux et les sacs de stockage des récoltes. En plus de ces intrants, Tubura distribue également des lampes à énergie solaire, des téléphones portables, des foyers améliorés, des pompes pulvérisateurs et des arbres agroforestiers à ses bénéficiaires.

Actuellement, Tubura opère sur 800 collines réparties dans 8 provinces du Burundi, à savoir : Muramvya, Gitega, Kayanza, Mwaro, Muyinga, Ruyigi, Kirundo et Ngozi.

SOCIÉTÉ

La politique nationale des logements sociaux

Des nouveaux accords avec les sociétés contractantes

Le Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux (MIELS) a signé des contrats avec trois sociétés de promotion immobilière sélectionnées pour la construction de logements collectifs. Les travaux devaient débuter avec la saison sèche de l'année 2023, mais en vain. Toutefois, avec ces contrats, les premières activités pourront commencer dès le mois de septembre 2024



Les contrats signés entre le ministère des infrastructures avec trois sociétés de promotion immobilière sélectionnées pour la construction de logements collectifs permettront de commencer les premières activités de construction dès le mois de septembre 2024

études géotechniques, prouver leur capacité financière et mener d'autres études de faisabilité. Elles

ont donc démontré leur engagement et leur capacité à produire les résultats escomptés », a indiqué M.

Dieudonné Dukundane le ministre des Infrastructures. Les sociétés retenues sont : Ubaka Nation Group pour les constructions à Izege ; NBCO/H& D International real estate development et Inspire Design Studio pour la construction des logements collectifs à Socarti.

Quid de l'évolution de cette politique ?

Dieudonné Dukundane, ministre des Infrastructures, a annoncé que ces contrats permettront à ces sociétés de commencer les premières activités de construction « À notre satisfaction, elles ont été en contact avec les institutions de financement. Nous avons également effectué des démarches auprès de ces institutions, qui nous ont confirmé leur disponibilité et leur volonté de soutenir ce programme. Cela nous incite donc à signer ces contrats, afin que les sociétés puissent débuter les premières activités de construction des logements collectifs dès le mois de septembre 2024 », a-t-il expliqué.

Pour rappel, cette politique nationale de logements sociaux visant à alléger le coût des parcelles et des loyers, à disponibiliser les terrains viables et privilégier les constructions en hauteur sur des

sites moins fertiles pour préserver les espaces agricoles a été adopté le 7 juin 2023 par le conseil des ministres. Cependant, elle a tardé suite aux contraintes surtout liées aux moyens financiers, car sa mise en œuvre devait commencer avec la saison sèche de l'année 2023. Les acteurs impliqués étaient l'État, les banques, les coopératives, les institutions de microfinance, les sociétés de construction, les acquéreurs et les prestataires de services.

Le ministre Dukundane avait aussi annoncé que chaque année, on devrait construire 33 000 maisons, ce qui ferait passer le taux d'urbanisation du pays de 14 % à 40 % d'ici 2040. A peu près 50 000 personnes se sont inscrites pour demander des logements sociaux, surtout dans la municipalité de Bujumbura.

Sur le site de Socarti, 1 600 appartements auraient été construits en tant que logements sociaux.

Aline Niyibigira

Buganda : L'insuffisance de l'électricité freine l'innovation

L'insuffisance et les coupures intempestives d'électricité sont les principales contraintes auxquelles la coopérative Icuriro est confrontée. Cette coopérative se charge de la fabrication de savons à partir de l'huile des noix de palme, ainsi que des tourteaux pour le bétail.



Butibuti Thierry, vice-président de la coopérative Icuriro : "Actuellement, le coût d'approvisionnement des noix de palme est de 2150 FBu le kg"

Basée sur la colline de Gasenyi, dans la commune de Buganda, province de Cibitoke, la coopérative Icuriro a été créée dans le but de s'autonomiser. Depuis sa création il y a 5 mois, elle fabrique des savons à partir d'huiles obtenues par la transformation des noix de palme, ainsi que des tourteaux pour le bétail. Pour démarrer ce projet, elle a contracté un crédit de 24 millions de FBu. À ce jour, la coopérative a déjà employé 11 personnes.

Quand l'approvisionnement se fait en compétition

Pour s'approvisionner en noix de palme, c'est comme participer à une compétition. « Ce n'est pas facile de trouver des noix de palme. Nous devons donner de l'argent en avance

à ceux qui les possèdent pour qu'ils nous en amènent, car ceux qui sont basés à Bujumbura et qui exercent le même métier que nous peuvent venir s'approvisionner ici à Buganda. Nous devons faire tout ce qui est à notre pouvoir pour ne pas manquer cette matière », a indiqué M. Butibuti thierry, le vice-

président de la coopérative Icuriro âgé de 28ans.

Actuellement, le coût d'approvisionnement des noix de palme est de 2150 FBu le kg

Des prix abordables chez Icuriro

Que ce soit pour les huiles de noix de palme ou pour les savons, les prix restent abordables comme l'affirme M. Butibuti. « Le prix du kilo de savon s'élève à 5000 FBu, tandis que le prix d'un litre d'huile de noix de

palme est de 5600 FBu. Pour ceux qui souhaitent acheter un bidon de 25 litres, il coûte 140 000 FBu ».

Butibuti se réjouit aussi du pas déjà franchi. « Ce métier nous fait vivre avec nos familles grâce à une croissance de la production. La quantité d'huiles produites s'élève à plus de 1000 litres par jour. Dans ce cas, nous pouvons fabriquer plus de 100 000 savons par jour. Ainsi, la production se fait sur commande et aucune commande n'est actuellement inacceptable », a-t-il confirmé. Quant à la vente des produits pour les grandes commandes, elle s'effectue par livraison.

Des difficultés rencontrées

Les membres de la coopérative Icuriro ne ménagent aucun effort pour assurer leur prospérité. Ils sont prêts à travailler même la nuit, en fonction des commandes reçues. Cependant, ils rencontrent des difficultés dues à l'insuffisance du courant électrique. « Nous souhaitons atteindre une surproduction, mais cela reste difficile en raison des coupures intempestives d'électricité. Nous demandons la disponibilité de l'électricité en quantité suffisante afin de pouvoir travailler convenablement.

Aline Niyibigira

COMMERCE

Digitalisation commerciale : un moteur de facilitation des échanges

Les outils numériques sont désormais incontournables pour favoriser les liens commerciaux en Afrique. Toutefois, des défis subsistent, tels que la lenteur des connexions Internet, des cadres réglementaires médiocres, des problèmes de convertibilité des devises et une volatilité économique importante. Ces points ont été abordés lors d'un atelier de sensibilisation sur l'exportation vers la ZLECAF à l'aide d'outils numériques, organisé pour 50 PME par l'EABC les 5 et 6 septembre 2024 à Bujumbura



Les jeunes et les femmes représentent plus de 60 % de la population burundaise, sur les opportunités offertes par les accords commerciaux.

« J'ai passé des commandes par téléphone, malheureusement, la qualité des produits reçus n'était pas celle attendue », regrette Séraphine Ndayirorere, membre de l'Association des Femmes Entrepreneurs du Burundi (AFAB).

Dans le même ordre d'idées, Egide Niyonsaba, conseiller des PME au Centre d'Etude de Gestion des Affaires (CEGAF), explique que les défis du commerce en ligne sont liés aux problèmes d'entrepôts, à l'instabilité des coûts des produits, aux procédures douanières peu claires et au recours aux commissionnaires. Ce qui impacte les coûts.

A ces défis s'ajoutent ceux liés

aux normes et à l'étiquetage, à la certification des produits, aux barrières non tarifaires...

L'inévitable digitalisation commerciale

Selon Amélie Ningaza, directrice du conseil d'administration du Conseil des Affaires de la Communauté Est-Africaine (East African Business Council : EABC), l'adoption élevée du commerce électronique a facilité les affaires dans la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Cela a notamment créé un environnement propice à la croissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME), essentielles au développement économique

régional par leur rôle dans la production, la création d'emplois et les exportations.

« La vente via des plateformes en ligne a réduit le besoin de locaux physiques et de licences connexes, diminuant ainsi les coûts d'exploitation tels que le loyer et les salaires », précise-t-elle. Elle ajoute que de nombreuses opportunités ont été créées grâce aux emplois en ligne, favorisant une culture du télétravail, surtout chez les jeunes.

Mme Ningaza souligne également que ces développements ont été renforcés par des technologies de transfert d'argent mobile très efficaces. Ces technologies ont facilité le règlement des

paiements pour les transactions. L'interopérabilité bancaire mobile, c'est-à-dire le transfert d'argent inter-réseaux, devrait apporter plus d'efficacité au système. Les applications de prêt mobile, offrant des prêts à partir de seulement 10 USD ont fourni des solutions de crédit abordables aux petits commerçants non bancarisés.

Economiquement, l'émergence de la numérisation a eu un effet positif en créant des emplois dans des domaines tels que le développement de logiciels, les services Internet, les fournisseurs de données, ainsi que les techniciens de logiciels et de matériel. D'autres postes de soutien, tels que les livreurs ont également été créés.

Malgré ces avantages, Mme Ningaza regrette que les cadres réglementaires médiocres pour le commerce électronique, les problèmes de convertibilité des devises et la volatilité empêchent les PME de tirer pleinement parti des outils numériques pour le commerce transfrontalier.

Encourager les PME à adopter les technologies pour réduire les coûts de production

Hon. Jean Samandari, secrétaire général de l'Association des Commerçants du Burundi (ACOBUR) rappelle que la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) englobe 55 pays avec une population projetée de 1,7 milliard d'habitants d'ici 2030 et contribue à un PIB combiné de 3,4 billions de dollars.

« Les gouvernements doivent améliorer les infrastructures et encourager les PME à adopter la technologie pour réduire leurs coûts », exhorte-t-il tout en soulignant que l'Afrique ne représente qu'environ 2 % du commerce mondial, et que seulement 17 % des exportations africaines sont intracontinentales.

Pour lui, la ZLECAF vise à augmenter considérablement ces chiffres. Il a appelé le gouvernement à finaliser les accords en suspens de la ZLECAF sur le règlement des différends, les offres tarifaires, les règles d'origine, les services et les droits de propriété intellectuelle.

Jacques Rusengo, directeur général du commerce au ministère du Commerce, des Transports, de l'Industrie et du Tourisme a déclaré l'importance d'éduquer les jeunes et les femmes sur les opportunités offertes par les accords commerciaux.

« Ceux-ci représentent plus de 60 % de la population burundaise. Il est crucial de les sensibiliser aux opportunités offertes par les accords commerciaux », a-t-il affirmé avant d'insister sur la nécessité de supprimer les barrières non tarifaires (BNT) pour stimuler le commerce. Il a également noté la nécessité d'une forte volonté politique pour harmoniser les politiques et les cadres juridiques afin de faciliter le commerce transfrontalier.

Mélance Maniragaba



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR
DES CADEAUX CUSTOMISÉS
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,
HOPE DESIGN VOUS PROPOSE
DES GOURDES PERSONNALISÉES



La sécurité routière : une problématique persistante

La sécurité routière constitue une crise mondiale persistante. Dans la continuité de la publication des articles sur les états généraux du transport, Burundi Eco aborde, dans ce numéro 625, la gestion multisectorielle de la sécurité routière et le rôle des auxiliaires du pouvoir. Cela fait suite au numéro 623, dans lequel Burundi Eco est revenu sur la création des corridors de transport



En cas d'accident, les témoins prennent des photos plutôt que de secourir.

Selon M. Apará Kingson Khan, spécialiste en transport, le nombre de décès liés aux accidents de la route dans le pays est en augmentation constante depuis les deux dernières décennies. Il estime que le pays enregistre 2 315 décès par an, entraînant une perte économique de 343 millions USD, soit 11,6 % du PIB. M. Apará Kingson Khan informe que 55 % des victimes des accidents de la route sont des usagers vulnérables, tels que les piétons, les cyclistes et les motocyclistes.

Une crise mondiale

Le spécialiste en transport témoigne

que la sécurité routière est une crise mondiale persistante. Il souligne qu'à l'échelle mondiale, 1,19 million de personnes meurent chaque année dans des accidents de la route, et jusqu'à 50 millions de personnes sont blessées.

« La circulation routière constitue un problème majeur de santé publique. Plus de personnes meurent dans des accidents de la route que par le VIH/sida, le paludisme ou la tuberculose », regrette-t-il. Il ajoute que la mortalité routière est la principale cause des décès chez les enfants et les jeunes adultes âgés de 5 à 29 ans.

M. Apará Kingson Khan souligne

que 92 % des décès sur les routes surviennent dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il précise que les accidents de la route coûtent aux économies de ces pays l'équivalent de 2 à 6 % de leur PIB chaque année. De plus, le plan mondial prévoit 13 millions de morts et 500 millions de blessés dans le monde au cours de la décennie 2021-2030, à moins que des mesures courageuses et décisives ne soient prises.

Des comportements problématiques

Dr Désiré Habonimana de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) déplore qu'en cas d'accident, les témoins

prennent des photos au lieu de leur d'apporter une assistance. Il constate également que de nombreux individus se contentent de regarder.

Dr Habonimana évoque les défis rencontrés lors des secours dont peu d'hôpitaux équipés pour accueillir les blessés graves en raison de leurs compétences limitées en traumatologie. Il notifie également que les blessés refusent parfois l'évacuation vers les structures de soins en raison du coût des traitements.

En outre, les usagers de la route (transporteurs) et la population environnante ignorent souvent les gestes qui sauvent en cas d'accident. Dr Habonimana signale aussi que les véhicules de transport en commun ne disposent pas de kits de secours.

« Les postes de secours sont insuffisants, avec un équipement limité (kits de secours...) tandis que l'accès aux lieux d'accident est difficile en raison de l'état des routes. De plus, il y a une insuffisance d'ambulances et une pénurie récurrente de carburant », martèle-t-il.

Dr Habonimana propose plusieurs mesures pour améliorer la situation notamment, l'éducation routière dès le plus jeune âge, la formation des transporteurs aux premiers secours, l'intégration de formations de premiers secours dans les projets de construction de routes pour les populations environnantes, la

connaissance des gestes de base avant l'obtention du permis de conduire, l'obligation pour les véhicules de transport en commun et les biens de disposer de trousse de secours, la création de postes de secours le long des grands axes routiers avec un équipement adéquat, l'amélioration de l'état des routes, l'augmentation du nombre d'ambulances pour les interventions d'urgence, et la fourniture d'un stock stratégique de carburant aux services de secours de la CRB.

Des espoirs pour l'avenir

M. Apará Kingson Khan évoque la Résolution 74/299 de l'Assemblée Générale de l'ONU, qui a déclaré la Deuxième Décennie d'Action pour la sécurité routière 2021-2030. Cette résolution vise à réduire d'au moins 50 % le nombre de décès et de blessés dus aux accidents de la route pendant cette période.

Un plan mondial décrit les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif et appelle les gouvernements et les partenaires à adopter une approche intégrée du système de sécurité englobant les piliers de sécurité tels que les routes, les accotements, les véhicules, les usagers et les vitesses sûrs.

Mélance Maniragaba

SOCIÉTÉ

Cankuzo : un léger mieux pour les anciens enfants en situation de rue

Sur la colline Munzenze, dans la commune Mishiha, province de Cankuzo, l'Etat burundais a mis en place, depuis 2023, un centre accueillant les enfants en situation de rue, majoritairement venus de la ville de Bujumbura. Aujourd'hui, les conditions de vie de ces enfants se sont progressivement améliorées, selon la population locale. Cependant, ils manquent encore de vêtements adéquats pour se protéger du froid.



Le centre accueillant les anciens enfants de la rue à Mishiha est en cours de construction.

Le centre, situé à Munzenze (commune Mishiha de la province Cankuzo), est occupé principalement par de jeunes enfants, car les adultes ont été transférés en mai 2024 dans leurs provinces d'origine. La population locale se réjouit de ce départ, car ces adultes étaient souvent à l'origine de certains cas d'insécurité liés au vol. Certains d'entre eux pillaient les champs et volaient dans les ménages.

« Aujourd'hui, nous vivons en bon terme avec les enfants, car les adultes ont été renvoyés dans leurs provinces d'origine. Il reste principalement de jeunes enfants, qui sont relativement innocents. Les adultes n'avaient pas un bon

comportement, certains d'entre eux volaient dans nos champs et même dans les ménages », indique Christella. Elle pense que l'administration a probablement pris en compte les doléances des habitants de Munzenze, qui se sentaient en insécurité à cause de la présence des enfants en situation de rue. Aujourd'hui, seuls les jeunes enfants restent, et ils ne représentent aucun danger pour la société.

En plus de cela, le centre d'accueil de Munzenze est en cours de réhabilitation. La clôture a été achevée et la construction de trois

nouvelles maisons touche à sa fin. La population locale estime que ces projets contribueront à améliorer les conditions de vie des enfants. Cependant, les enfants vivent encore dans des maisons en sheeting. On espère qu'ils pourront bientôt habiter des maisons dignes de ce nom, grâce au chantier en cours.

Les enfants mangent suffisamment, mais ils ont besoin de vêtements

Les enfants qui se sont exprimés sur le micro de Burundi Eco affirment



Bonfils Sirabahenda, 12 ans, a besoin de vêtements. De plus, ses parents qui vivent à Bujumbura lui manquent.

qu'ils mangent au moins deux fois par jour, principalement du riz et des haricots. « Je dirais que les enfants mangent assez bien par rapport à la situation d'il y a six mois », témoigne une jeune femme rencontrée près du centre de Munzenze. Selon elle, le principal problème à résoudre rapidement est celui des vêtements : les enfants n'en ont pas assez et peinent à se protéger du froid.

Eric Nishimwe, 10 ans, demande des vêtements pour se protéger du froid, surtout avec l'arrivée de la saison des pluies. Il n'est pas le seul à rencontrer ce problème. « Nous avons un problème d'habillement.

Par exemple, je ne possède qu'une chemise et un short que je porte tous les jours. Nous avons besoin d'aide à ce niveau », confie Bonfils Sirabahenda, 12 ans. Malgré cela, il exprime son désir de retourner chez lui pour rendre visite à ses parents, qui vivent dans la commune Mutimbuzi, précisément à Gahahe, dans la province de Bujumbura. Il explique qu'il a été conduit au centre de Munzenze de manière injuste, car il ne vivait pas dans la rue.

Gilbert Nkurunziza